LE VAL D'OISE C'EST VOUS

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
WWW.VALDOISE.FR

val d'oise le département

MON VAL D'OISE, MA PLANÈTE PAGE 20

États généraux des transports : un an après, les premières avancées

DOSSIER PAGE 10

L'avenir des associations est en jeu

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE — WWW.VALDOISE.FR — SEPTEMBRE 2010 — NUMÉRO 17
ISSN 1969-2633ISSN 1969-2633

Le conseil général du Val d'Oise félicite Myriam Soumaré, Véronique Mang et David Alerte pour leurs performances exceptionnelles au championnat d'Europe d'athlétisme. Le bilan de cette compétition a été pour le conseil général un encouragement à poursuivre et à amplifier les initiatives d'encadrement et de soutien à destination des jeunes sportifs.

Les athlètes de l'Équipe de France viennent d'établir à Barcelone un nouveau record de médailles au championnat d'Europe, soit 18 au total dont 8 en or, du jamais vu depuis sa création en 1934. Cette délégation française a été formidablement bien représentée par les jeunes athlètes valdoisiens qui se sont aussi bien illustrés dans les épreuves individuelles que par équipes. À retenir pour les Valdoisiens, la qualification de David Alerte pour la finale du 200 mètres, les réalisations de Véronique Mang et Myriam Soumaré, qui ont entamé une succession de victoires en étant respectivement médaillées d'argent et de bronze au 100 mètres, pour finir la compétition en remportant la médaille d'argent au relais 4 x 100 mètres. Myriam Soumaré, triple médaillée avec sa victoire sur le 200 mètres et une médaille d'or à la clé, est sans aucun doute la révélation française de Barcelone. À noter également la participation de Michaël Hanany en saut en hauteur. L'ensemble de ces athlètes bénéficie du soutien du conseil général, qui subventionne les clubs (notamment l'Entente Franconville Césame Val d'Oise, dont sont licenciés Véronique Mang, David Alerte et Michaël Hanany) et qui apporte un soutien financier individuel aux sportifs de très haut niveau. Myriam Soumaré, du club de l'Association Amicale du Pays de France Athlétique 95 à Sarcelles, et Michaël Hanany ont ainsi bénéficié de ce nouveau dispositif de bourse individuelle mis en place en 2009.

© Yves Boucaud

Myriam Soumaré

SOMMAIRE SEPTEMBRE 2010 n° 17

ÉDITO P. 3
EN DIRECT DES CANTONS P. 4
DOSSIER P. 10
VU DU VAL D'OISE P. 16
CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI P. 18
MON VAL D'OISE MA PLANÈTE P. 20
ENTRE NOUS P. 22
SORTIR P. 24
EXPRESSIONS P. 30
CONTACTS P. 31

VOTRE CANTON DANS CE NUMÉRO

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE CANTON DANS LA RUBRIQUE EN DIRECT DES CANTONS P. 4-9.
ÉGALEMENT CITÉS DANS CE NUMÉRO :

Argenteuil-Est p. 17, 24 et 28 — **Beauchamp** p. 24 — **Beaumont-sur-Oise** p. 27 et 29 — **Cergy-Sud** p. 27, 28 et 29 — **Domont** p. 24 — **Eaubonne** p. 21 et 29 — **Écouen** p. 25 — **Enghien-les-Bains** p. 28 — **Ermont** p. 21 et 27 — **Garges-lès-Gonesse Est** p. 27 — **Gonesse** p. 16 et 27 — **L'Hautil** p. 24, 25, 27 et 29 — **Herblay** p. 27 — **L'Isle-Adam** p. 27 et 29 — **Luzarches** p. 29 — **Magny-en-Vexin** p. 27 — **Marines** p. 29 — **Montmorency** p. 25 — **Pontoise** p. 26 — **Sannois** p. 29 — **Saint-Gratien** p. 29 — **Saint-Leu-la-Forêt** p. 27 — **Saint-Ouen-l'Aumône** p. 25, 26 et 28 — **Soisy-sous-Montmorency** p. 27 — **Vallée du Sausseron** P. 25 — **Viarmes** p. 25 — **Vigny** p. 27 et 29 — **Villiers-le-Bel** p. 29

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LE VAL D'OISE

twitter

facebook

ÉDITO

DIDIER ARNAL
Président du conseil général du Val d'Oise
president@valdoise.fr
http://blogpresident.valdoise.fr

Les forces vives de la démocratie

Avec 215 000 bénévoles dans le Val d'Oise, les associations de notre département, dont plus de 2 000 sont subventionnées par le conseil général, constituent l'élément moteur de notre vie en collectivité. Qu'elles interviennent auprès des plus fragiles, qu'elles se consacrent au sport ou à la culture ou qu'elles animent la vie locale, elles remplissent, de fait, une mission de service public irremplaçable. Or, les effets cumulés de la réforme des collectivités territoriales (qui risque de retirer des compétences au conseil général) et du désengagement de l'État pourraient leur porter un coup fatal. Pour notre part, nous ne pouvons l'admettre et avons décidé de maintenir notre aide à la vie associative en 2010.

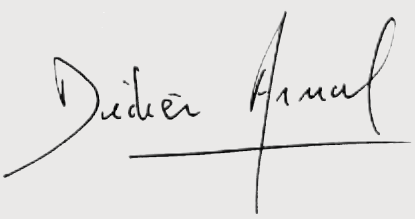

Vive la rentrée !

Pour des dizaines de milliers d'enfants et de parents, la rentrée des classes est un moment très particulier. Pour le conseil général, il s'agit de vérifier que les collèges dont il a la charge sont fin prêts pour accueillir les 60 000 adolescents qui les fréquentent. Nous avons mis à profit les vacances pour mener les travaux nécessaires. Mais cette rentrée 2010 traduit aussi l'entrée de nos collèges dans l'ère du numérique avec la mise en œuvre du plan numérique des collèges. Et pour la 2e rentrée consécutive, tous les collèges bénéficient de Rest'O collège, un dispositif qui permet aux collégiens qui le souhaitent de manger à la cantine, grâce à des tarifs plus justes.

Et si on pariait sur les seniors ?

Au moment où le débat sur les retraites fait rage, certains voudraient nous faire croire que les retraités sont une charge pour la société, que nous ne pourrions plus assumer collectivement. On nous parle de démantèlement du système des retraites et d'assurance privée pour financer la perte d'autonomie... C'est oublier un peu vite ce que les retraités apportent à notre collectivité. Qui ferait vivre les associations sans beaucoup d'entre eux ? Comment se transmettraient les savoirs et les valeurs si on devait se priver de leurs acquis ? Parce que nous avons la responsabilité du versement de l'allocation personnalisée d'autonomie, de l'aide sociale et des établissements médico-sociaux, nous, au conseil général, savons aussi ce que nous devons aux seniors. Nous leur donnons rendez-vous le 27 novembre, à Montmorency, pour faire la synthèse des forums territoriaux de 2009, dans le cadre d'une journée d'information sur le « bien vieillir » en Val d'Oise.

EN DIRECT
DES CANTONS

ERMONT CADRE DE VIE

De nouvelles priorités pour la ville

Le conseil général est mobilisé pour offrir aux Valdoisiens un cadre de vie à la hauteur de leurs attentes. C'est pourquoi, dès la rentrée, le collège Saint-Exupéry fait partie de la première vague des 36 établissements qui intégreront le plan numérique des collèges.
Par ailleurs, l'engagement du conseil général en faveur de la sécurité a été déterminant dans la réalisation du nouveau commissariat de police nationale d'Ermont, alors même que c'est une compétence exclusive de l'État. Le conseil général et la région ont mobilisé plus de 50 % des financements pour la réalisation de cet équipement. À l'inverse, l'État a limité sa participation à 15 %. De plus, depuis 2009, le conseil général finance, à hauteur de 80 %, l'intervention d'éducateurs de prévention spécialisée agissant prioritairement dans les quartiers des Chênes et Passerelles-Carreaux. Le développement de l'offre de logement est également au cœur des préoccupations du conseil général. En finançant la réalisation de 35 logements par la société ICF la Sablière, square des Grands-Arbres, il répond prioritairement à la demande de logements sociaux à destination des familles modestes. Le conseil général s'est aussi attaché à développer la pratique sportive du plus grand nombre. En 2009, il a contribué à la réalisation du terrain multisport Degas au complexe sportif Auguste Renoir. À venir également, la construction de nouveaux terrains de tennis au complexe Marcellin Berthelot.

4,83 millions d'euros investis par le conseil régional et le conseil général pour la réalisation du commissariat d'Ermont.

CANTON ERMONT

Élu : Lionel Georgin (groupe Union pour le Val d'Oise-UMP)
1 commune
Nombre total d'habitants : 27 670
Superficie : 4,2 km²

LE PÔLE GARES D'ERMONT-EAUBONNE
La reconstruction complète du bâtiment de la gare d'Ermont-Eaubonne s'est élevée à 20 millions d'euros, auxquels le conseil général a concouru à hauteur de 8 millions d'euros. Chaque jour, 30 000 voyageurs transitent par le pôle gares d'Ermont-Eaubonne, important nœud de correspondances du réseau francilien. Ils bénéficient ainsi d'un pôle multimodal ouvrant la gare Transilien sur la gare routière aménagée par le conseil général.

→ Lire p. 21 l'article sur l'information en temps réel au pôle gares d'Ermont-Eaubonne.

DÉCOUVREZ LA VIDÉO SUR VALDOISE.FR

ARGENTEUIL-EST INSERTION

Pari réussi pour l'École de la deuxième chance

Un an après son ouverture, l'École de la deuxième chance, financée par le conseil général, affiche des résultats prometteurs. Sur 113 jeunes accueillis en 2009 sur le site d'Argenteuil-Bezons et Val de France, les trois quarts des élèves ont trouvé la voie de l'insertion en décrochant un CDD de plus de six mois, un contrat aidé, un CDI ou une formation qualifiante. Nouvelle étape pour cette école pas comme les autres, s'adressant aux jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification : l'ouverture d'une nouvelle antenne, début octobre, à Cergy.

www.e2c95.fr

SAINT-GRATIEN SPORTS

Le pôle d'arts martiaux prêt pour 2011

Les travaux du dojo des Cressonnières progressent. Ce nouveau pôle d'arts martiaux soutenu par le conseil général sera mis à disposition des structures éducatives (écoles, collèges, lycées), des associations et des clubs sportifs. Il accueillera, dès le début de l'année, toutes les disciplines des arts martiaux : judo, ju-jitsu, aïkido, kung-fu… Réalisé dans le respect de l'environnement, le bâtiment est conçu comme une maison japonaise de 1 200 m² de surface, intégrant le bois et le verre.

FOCUS

ARGENTEUIL-NORD

Une salle sociale pour la vie associative

Val d'Oise Habitat, bailleur social du conseil général, a mis à disposition de l'amicale CNL, représentant les 613 locataires du quartier des Musiciens, des locaux collectifs résidentiels récemment aménagés. Coût de l'aménagement : 40 000 euros.

ARGENTEUIL-OUEST

L'environnement de la résidence en chantier

Aménagements des espaces extérieurs à la résidence du Perreux. Au programme, la réalisation de zones piétonnières, d'espaces verts et d'aires de jeu. Financement du conseil général : 45 906 euros.

BEAUCHAMP

Jazz en direct

Rendez-vous à la Mezzanine de Pierrelaye. L'association Jazz Session y propose une programmation hebdomadaire reconnue pour sa qualité musicale et sa convivialité. Son objectif est également de faire découvrir de jeunes talents et d'ouvrir une scène aux écoles de jazz. Soutien du conseil général : 8 000 euros.

BEAUMONT-SUR-OISE

Aménagements au village

Équipement phare de la commune de Ronquerolles, la salle polyvalente, qui vient d'être réhabilitée, offre également un nouvel espace de restauration pour les scolaires. Financement du conseil général : 73 241 euros.

CERGY-SUD

Renaissance de la Croix-Petit

La rénovation du quartier de la Croix-Petit à Cergy a franchi une nouvelle étape avec la réalisation de 13 maisons mitoyennes construites par le bailleur social Osica. Financement du conseil général : 50 377 euros.

DOMONT

Intervention sur la RD 44

Pour renforcer la sécurité des cheminements piétonniers le long de la RD 44 à Bouffémont, le conseil général a réalisé un trottoir face à la résidence des Elfes. Financement du conseil général : 95 000 euros.

EAUBONNE

Maintenance des bâtiments départementaux

Travaux au Centre départemental de formation et d'animation sportives (CDFAS). Ils portent notamment sur la maison des comités, le stade couvert et le bâtiment d'hébergement. Financement du conseil général : 142 800 euros.

ÉCOUEN

Le centre-ville d'Ézanville réaménagé

Nouveau visage pour le centre-ville ézanvillois avec le réaménagement du giratoire rue de la Mairie, la réalisation de places de stationnement, la réfection des trottoirs et la nouvelle signalétique. Financement du conseil général : 235 000 euros.

EN DIRECT
DES CANTONS

MONTMORENCY HANDICAP

Un nouveau service à domicile

Le 50e anniversaire du centre Belle Allliance à Groslay a été marqué par l'inauguration du Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH). Une nouvelle mission de l'association, qui développe ses compétences au-delà du centre, par un service à domicile adapté et individualisé. Ce service est financé par le conseil général au titre de l'aide sociale.

CERGY-NORD AMÉNAGEMENT

À bicyclette !

Un nouvel itinéraire pour relier en toute sécurité les quartiers Grand-Centre et Axe Majeur-Horloge : l'avenue du Nord adopte les circulations douces. Cet axe routier majeur présente, après requalification, un nouveau visage avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'une voie de trois mètres de large, partagée entre cyclistes et piétons. L'ensemble intègre le réseau de circulations douces cergypontain, conseillé à tous ceux qui souhaitent adopter un mode de déplacement plus durable.

Financement du conseil général : 63 743 euros.

SARCELLES ÉDUCATION

Nouveaux locaux, nouveau collège

16 millions d'euros
C'est le coût de la restructuration du collège Évariste Galois financée par le conseil général.

Des locaux modernisés, une intégration programmée dans le plan numérique des collèges du Val d'Oise, des salles adaptées aux différentes formations de l'établissement… Le collège Évariste Galois est résolument tourné vers l'avenir. L'établissement affiche désormais une capacité d'accueil de 600 élèves et une classe de Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), pour laquelle 500 m² ont été construits : salles de cours, espaces dédiés aux enseignements technologiques… La configuration pédagogique de la nouvelle SEGPA prend en compte la mise en place de nouvelles formations aux métiers existants sur la zone aéroportuaire. Sur un terrain de près de 15000 m², un nouveau plateau d'EPS et une cour de récréation ont également été réalisés.

LUZARCHES ENVIRONNEMENT

La carrière du Guépelle classée Espace naturel sensible

Cette sablière, située à l'ouest du territoire communal de Saint-Witz, constitue un patrimoine remarquable justifiant des mesures de sauvegarde. Son classement en Espace naturel sensible marque la volonté du conseil général de protéger et de valoriser ces milieux naturels fragiles. La réhabilitation de la carrière du Guépelle, d'un intérêt géologique majeur, favorisera l'accueil des scolaires en permettant une meilleure compréhension de l'histoire de la Terre et du Val d'Oise il y a 40 millions d'années.

MARINES CITOYENNETÉ

Le bus, prenons-en soin !

Un clip contre les incivilités à bord des bus. C'est l'objet du film réalisé par la société de transport Céobus, avec le lycée professionnel de Chars, et soutenu par le conseil général. Plus de 300 lycéens se sont impliqués dans le projet, de la réalisation du scénario au tournage du court-métrage. Ce film qui met en vedette lycéens et conducteurs de bus sera projeté dans les établissements scolaires pour sensibiliser aux bons comportements à adopter à bord des transports scolaires.

FOCUS

ENGHIEN
Reconstruction de la maison de Deuil
Lancement des travaux de reconstruction et d'extension du foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés à Deuil-la-Barre. Ouverture prévue au 1er semestre 2012. Financement du conseil général : 575021 euros.

FRANCONVILLE
Le sport à l'honneur
L'offre d'équipements sportifs se développe avec la construction de 3 courts de tennis et la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique au stade Jean Roland. Financement du conseil général : 310304 euros.

GARGES-LÈS-GONESSE-EST
Nouvelle saison culturelle
Au-delà de la diversité des spectacles et des expositions, l'espace Lino Ventura privilégie dans sa programmation les artistes locaux, professionnels comme amateurs. Ouverture de la saison le 25 septembre. Soutien du conseil général : 18000 euros.

GARGES-LÈS-GONESSE-OUEST
Rentrée scolaire
Après deux ans de travaux, le quartier de la Dame-Blanche-Ouest accueille ses nouveaux groupes scolaires : Anatole France, Jean de la Fontaine et Alphonse Daudet. Financement du conseil général : 1963500 euros.

GONESSE
De nouveaux ateliers locatifs pour les PME-PMI
Réalisation à Gonesse de 15 locaux d'activités. Adaptés à la structure des PME-PMI, ces locaux offrent aux artisans comme aux petites entreprises un cadre propice au développement de leurs activités. Financement du conseil général : 402901 euros.

HERBLAY
Musiques actuelles
Le groupe de punk rock Kronen, originaire d'Herblay, vient de bénéficier d'une bourse Musiques actuelles du conseil général pour le pressage de son premier album.

L'HAUTIL
Travaux à l'école
La rénovation de la partie ancienne de l'école André-Parrain à Courdimanche vient de s'achever. Pour la rentrée 2011, l'école présentera un nouveau visage avec l'extension de ses locaux. Financement du conseil général : 150000 euros.

L'ISLE-ADAM
Tous en chœur
Envie de chanter ? L'association Chœurs du Pays de France favorise la pratique d'une musique vivante de haut niveau autour d'un répertoire éclectique : œuvres sacrées ou profanes et negro-spirituals. Financement du conseil général : 4000 euros.

MAGNY-EN-VEXIN
Nouvel espace public
Valorisation de l'entrée du village, amélioration de l'espace public : l'aménagement de l'esplanade de Montreuil-sur-Epte, engazonnée et agrémentée de plantations d'arbres, d'arbustes et de haies vives, offre une nouvelle perspective sur la Vallée de l'Epte. Financement du conseil général : 49953 euros.

PONTOISE
Redynamisation du centre-ville
Avec la requalification des places du Petit et du Grand-Martroy, le centre ancien de Pontoise offre de nouveaux aménagements qui concourent à la revitalisation du commerce de proximité. Financement du conseil général : 200000 euros.

30 lignes
de transport en commun composent le réseau bus Val d'Oise. Créé par le conseil général, il propose des liaisons vers les zones d'activité, les centres administratifs et commerciaux.

EN DIRECT
DES CANTONS

GOUSSAINVILLE ARCHÉOLOGIE

Le musée Archéa ouvre ses portes

Après plus de deux ans de travaux, le musée Archéa à Louvres se dévoile au public. Situé dans le cœur historique de la commune, ce pôle culturel rassemble, sur près de 1 300 m², les résultats des fouilles réalisées ces trente dernières années sur 87 sites des alentours. À côté de l'exposition permanente, le musée accueillera une exposition thématique. Ateliers et animations dévoileront aux visiteurs les différents aspects de l'archéologie. Un passionnant voyage dans le passé, l'attractivité des muséographies d'aujourd'hui en prime! **Financement du conseil général: 694 127 euros.**

Parc du Val Ombreux

SOISY-SOUS-MONTMORENCY AMÉNAGEMENT

Cinq opérations pour un contrat

50 millions d'euros
C'est le budget annuel que le conseil général consacre aux projets d'investissement des communes.

Le nouveau pacte de confiance instauré entre le conseil général et les communes se concrétise avec l'adoption des premiers contrats départementaux. Celui signé avec la commune de Soisy-sous-Montmorency comprend cinq opérations: la restructuration des groupes scolaires, la création d'un abri à vélo sécurisé aux abords de la gare SNCF, l'extension du cimetière communal, la création de jardins familiaux paysagés et la restructuration du jardin public du Val Ombreux. Le conseil général a veillé à ce que ces opérations soient compatibles avec l'objectif de construction d'un éco-département: économie d'énergie, accessibilité à tous, soutien à la biodiversité, prévention des nuisances, mobilité, soutien à l'emploi… Financement du conseil général: 1 898 675 euros.

TELEX ● **Le magazine du conseil général a été primé** lors du 12e prix de la presse territoriale, organisé par le réseau Cap Com. *Le Val d'Oise, c'est vous* a reçu le premier prix dans la catégorie «Magazines des conseils généraux et régionaux», parmi une centaine de candidatures. C'est son accessibilité qui a fait la différence: le conseil général met son magazine à disposition en lecture audio sur Internet, mais aussi en braille et sur CD et cassette. ● **Prochaine séance publique du conseil général,** le vendredi 24 septembre à 9h30. **RETRANSMISSION EN DIRECT SUR VALDOISE.FR**

BEZONS LOGEMENT SOCIAL

Top départ pour les logements des bords de Seine

La construction du premier programme de logements dans le quartier des bords de Seine est lancée. La résidence Lucie et Raymond Aubrac comportera 32 appartements de deux à cinq pièces répartis sur trois bâtiments. Avec ses façades en bois, matériaux isolants et chauffage collectif gaz/solaire, le bailleur social AB Habitat entend obtenir pour cette résidence le label Très Haute Performance Énergétique (THPE). **Financement du conseil général: 124582 euros.**

© Jérôme Johnson

VIARMES CULTURE

De nouveaux objectifs pour Royaumont

Le conseil général soutient de façon pérenne la Fondation Royaumont dans sa mission de mise en valeur de ce monument historique exceptionnel ainsi que dans sa mission de diffusion culturelle auprès de publics diversifiés. Il vient de lui renouveler son soutien pour la période 2010-2013. Objectifs de ce soutien : accroître la fréquentation de l'abbaye et de ses manifestations en les rendant plus accessibles, en diversifiant ses actions de sensibilisation et en affirmant sa volonté de toucher un public jeune, les collégiens notamment. Pour le conseil général, la Fondation Royaumont, centre culturel de rencontre, constitue un lieu de patrimoine vivant, d'accueil des artistes et de restitution des œuvres du répertoire et de la création. C'est un pôle de ressources culturelles qui valorise l'image et l'attractivité du département.

FOCUS

SAINT-LEU-LA-FORÊT
Des équipements pour le club cycliste
13 nouveaux vélos de compétition pour l'Olympique cycliste Val d'Oise à Saint-Leu-la-Forêt. Soutien du conseil général : 9500 euros.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE
Lancement des travaux au Parc Le Nôtre
L'opération de réhabilitation de 354 logements du parc Le Nôtre, soutenue par le conseil général, est engagée. Parallèlement aux reconstructions-démolitions qui vont changer la physionomie de la résidence, d'importants travaux de remise à niveau des logements seront réalisés.

SANNOIS
Priorité à la sécurité des élèves
Le conseil général réalise sur la RD 14, aux abords de l'école Pasteur, un plateau surélevé. Financement du conseil général : 95 000 euros.

SARCELLES NORD-EST
Priorité logements
Le conseil général garantit à hauteur de 1 960 000 euros l'emprunt de la SA d'HLM Immobilière 3F pour le financement des travaux de réhabilitation de 264 logements du programme « Les Chardonnerettes ».

TAVERNY
Intervention sur la RD 928
Poursuite de la requalification de la RD 928 à Taverny. Ce projet d'aménagement qui vient d'être mené entre l'avenue de la Gare et la rue de Beauchamp a concerné la réfection de la chaussée et des trottoirs en réorganisant les stationnements longitudinaux. Financement du conseil général : 320 000 euros.

VALLÉE DU SAUSSERON
Destination Val d'Oise
Nouvelle offre d'hébergement touristique au cœur du Vexin français. Le village de Frouville va accueillir un gîte rural d'une capacité de trois personnes, aménagé dans un ancien bâtiment agricole. Financement du conseil général : 6860 euros.

VIGNY
Fin des travaux de la RD 81
Le chantier de rénovation de la RD 81 est achevé. Financé à hauteur de 205 790 euros par le conseil général, il a porté, notamment, sur le renouvellement de la chaussée entre Théméricourt et Vigny et entre Longuesse et Sagy, et sur la sécurisation de l'entrée du village à Théméricourt.

VILLIERS-LE-BEL
L'hôtel de ville vous accueille
Répondant aux attentes et aux exigences des habitants, le nouvel hôtel de ville d'Arnouville réunit en un lieu unique l'ensemble des services municipaux. Financement du conseil général : 184 550 euros.

DOSSIER

L'avenir des associations est en jeu

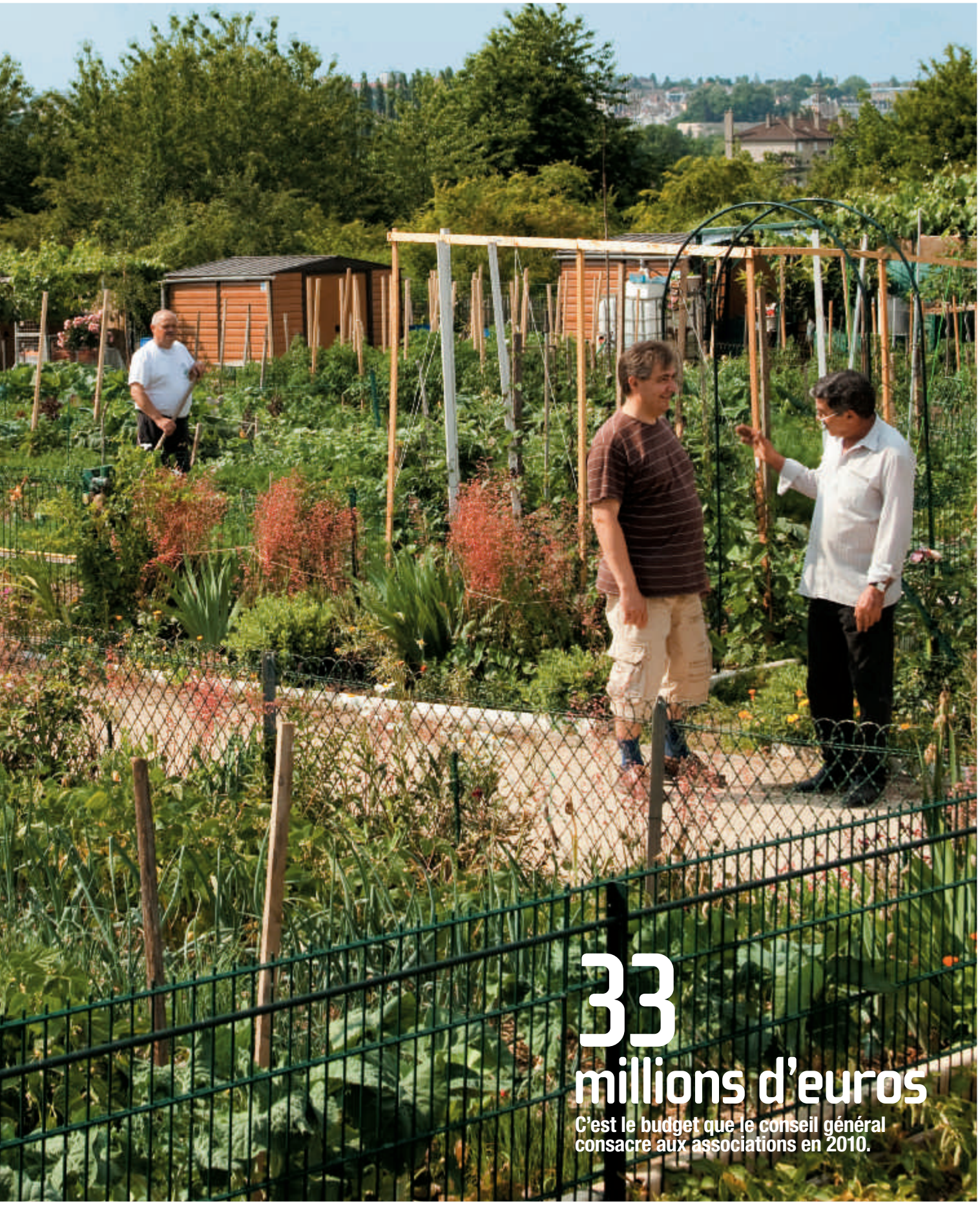

33 millions d'euros

C'est le budget que le conseil général consacre aux associations en 2010.

DOSSIER
ASSOCIATIONS

Les associations contribuent largement au dynamisme du Val d'Oise. En dépit du désengagement de l'État, le conseil général continue de soutenir les milliers de petites associations qui font la richesse de notre département.

215000
bénévoles engagés dans la vie associative du Val d'Oise.

2073
associations ont bénéficié d'une subvention de la part du conseil général en 2009.

25%
Les associations sportives représentent une association sur quatre en France.

Difficile d'imaginer un pays sans associations. En cette rentrée, beaucoup de familles inscrivent leurs enfants dans un club sportif ou à une activité culturelle. Les parents aussi adhèrent aux associations pour s'épanouir en dehors du travail. Le monde associatif est l'expression de la vie citoyenne. Les associations contribuent à améliorer la qualité de vie de chacun à travers diverses activités d'épanouissement, de partage ou d'aide. De la petite structure composée uniquement de bénévoles à la grosse association qui compte plusieurs salariés, le monde associatif crée du lien social, agit au plus près des citoyens et relaie les collectivités locales

Le conseil général s'appuie sur près de 400 associations pour favoriser l'accès à la culture, et notamment au théâtre, de tous les Valdoisiens.

La solidarité est au cœur de l'action de plus de 300 associations soutenues par le conseil général, comme l'association Tremplin 95.

sur plusieurs missions de service public. Convaincu de l'utilité des associations, le conseil général a affirmé, lors de la commission permanente du 21 juin dernier*, le maintien du budget alloué aux associations. « Malgré le désengagement de l'État, nous ne réduisons pas l'enveloppe réservée aux associations », explique Christophe Dulouard, vice-président du conseil général en charge des finances. Pour 2010, le montant des subventions aux associations est estimé à 33 millions d'euros. En tout, ce sont près de 2 100 associations qui bénéficient du soutien du conseil général dans le département.

Une force vive à préserver

Les subventions sont aussi bien versées à des associations qui œuvrent dans les domaines relevant des compétences obligatoires du département (santé, personnes âgées, insertion sociale, enfance, éducation) qu'à des associations qui agissent dans le sport, la culture, le développement économique… « Le département a toujours aidé l'ensemble des associations, quel que soit leur domaine d'activités, rappelle Christophe Dulouard. La réforme des collectivités territoriales, telle qu'elle est annoncée par l'État, risque de signer la fin brutale des politiques "optionnelles et volontaristes" mises en œuvre par le conseil général. Concrètement, le conseil général ne pourrait plus cofinancer les actions culturelles et sportives. » Cette perspective inquiète un grand nombre d'acteurs associatifs. Marie-Odile, membre de la compagnie de théâtre Travaux Publics, installée à Marines, explique que l'aide du conseil général est déterminante. « La subvention du département nous permet de financer la création de nouvelles pièces, de payer les comédiens et les techniciens. Le conseil général finance également les ateliers d'écriture et de théâtre que nous menons dans les collèges. Sans l'aide du département, l'association ne pourrait plus exister ! » Le danger pour les associations c'est d'être pris, dans un très proche avenir, en tenaille entre des collectivités qui n'auraient plus le droit de les soutenir et un État qui annonce la réduction drastique des crédits aux associations. ▸▸▸

ZOOM

UN GUICHET UNIQUE POUR LES ASSOCIATIONS

Le conseil général a mis en place le guichet unique des subventions pour simplifier les démarches administratives et accélérer le processus d'instruction des demandes de subvention de la part des associations. Alors qu'auparavant, les associations devaient contacter directement les différentes directions du conseil général pour évaluer la recevabilité de leur demande, elles ont désormais un seul et même interlocuteur. En effet, le guichet unique enregistre toutes les demandes et se charge de les redistribuer aux directions qui instruisent chaque dossier. Ce service, qui est rattaché à la direction des finances, prépare et organise la commission permanente qui se tient chaque année en juin et qui attribue les subventions aux associations. Le guichet a également un rôle de conseil auprès des associations (démarches pour la création d'une association, obtention d'un numéro de SIRET, etc.) et informe sur les dispositifs d'aide du conseil général en faveur de la vie associative.

➜ Contact: 01 34 25 31 14 ou guichet-unique@valdoise.fr Vous pouvez également poser vos questions *via* le site valdoise.fr

DOSSIER
ASSOCIATIONS

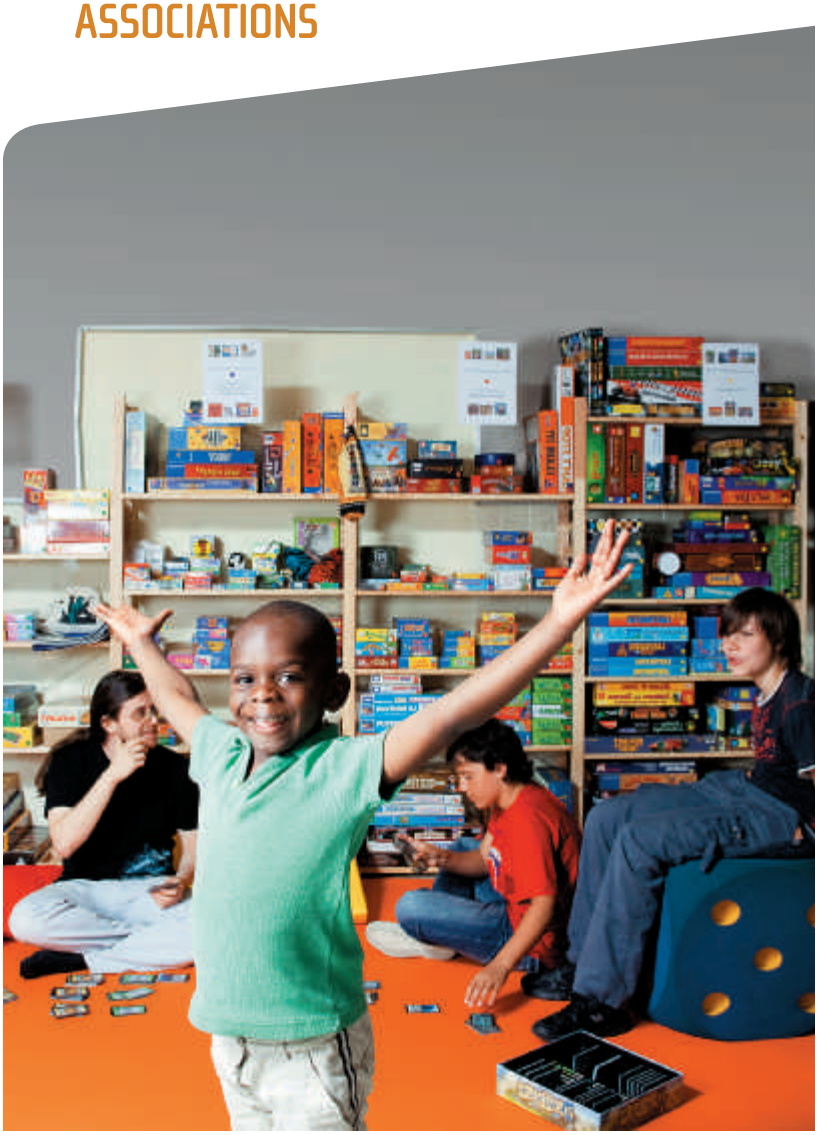

12 000

emplois équivalent temps plein générés par l'activité des associations dans le Val d'Oise.

830

millions d'euros. C'est le poids économique du secteur associatif dans le département. Cette estimation équivaut à 3 % du PIB du Val d'Oise.

▸▸▸ Un atout pour la qualité de vie

Les associations occupent pourtant une place de choix dans la vie de beaucoup de Valdoisiens. Agnès participe tous les mercredis soirs à la chorale de sa petite commune du Vexin. « Je ne manquerais ce rendez-vous sous aucun prétexte, lance-t-elle dans un grand sourire. C'est un moment privilégié dans ma semaine, je ne pense plus aux contraintes du quotidien, je me lâche complètement. »
Alessandro pratique le badminton en club. « Je suis arrivé dans le Val d'Oise il y a deux ans. Je venais d'Italie, je suis arrivé ici pour le travail et je ne connaissais personne. Je me suis dit qu'en m'inscrivant dans une association sportive, j'allais rencontrer du monde et m'intégrer à la vie locale. »

L'implication bénévole

Certains vont au-delà de la simple participation, ils s'impliquent dans la vie d'une association et deviennent bénévoles. Comme Josette, depuis quinze ans au sein de l'association AIDE qui propose un soutien scolaire à des élèves du CP à la troisième. « Quand je suis devenue retraitée, j'ai eu envie de me rendre utile. J'ai rencontré les responsables de cette association et j'ai aimé la convivialité qui régnait au sein de l'équipe de bénévoles ». À 76 ans, Josette est présente tous les jours dans les locaux de l'association à Deuil-la-Barre. « Je crois que je suis utile, c'est sans doute une petite goutte d'eau, mais la plupart des enfants et des parents sont très reconnaissants ». Martine est, elle aussi, bénévole. « Dans notre association, nous sensibilisons les citoyens au développement durable, nous intervenons dans les écoles et dans les copropriétés pour inciter le plus grand nombre à faire des économies d'énergie, à trier les déchets… ». Martine a accepté de devenir présidente de l'association L'écoute de la nature. « Je ne compte plus les heures, mais j'ai le sentiment que cela en vaut la peine. J'ai envie d'agir pour la sauvegarde de notre planète. C'est une cause qui me tient à cœur. Quelque part, cela donne un sens à ma vie ». ■

* *La commission permanente s'est réunie spécialement pour délibérer sur les subventions de fonctionnement à verser aux associations. Cette commission réunit 33 élus du conseil général.*

« Le département a toujours aidé l'ensemble des associations, quel que soit leur domaine d'activités. La réforme des collectivités telle qu'elle est annoncée par l'État, risque de signer la fin brutale des politiques "optionnelles et volontaristes" mises en œuvre par le conseil général. »

SANDRINE, HABITANTE DE CERGY
"J'ai créé avec mon mari une association de théâtre et de danse à destination des enfants. C'est une belle aventure, puisque nous arrivons à mobiliser des bénévoles. C'est aussi une satisfaction car nous exprimons notre sens artistique."

JEAN-MARIE, HABITANT DE MAGNY-EN-VEXIN
"Je suis inscrit dans un club de tennis. J'apprécie particulièrement la bonne ambiance et la convivialité qui règnent au sein de l'association. Le week-end, je me retrouve avec les copains sur le terrain."

CHARLÈNE, HABITANTE DE TAVERNY
"Je ne fais plus partie d'une association depuis quelques années, mais je compte me rendre au forum des associations de ma commune ce mois-ci car j'aimerais connaître celles qui proposent des cours de piano. Je souhaiterais aussi reprendre le basket en club."

INTERVIEW

« Un point d'ancrage pour la démocratie locale »

Christophe Dulouard, vice-président chargé des finances

Quel est le rôle des associations sur un territoire comme le Val d'Oise ?
Leur rôle est particulièrement important car les associations sont un point d'ancrage pour la démocratie locale. Elles agissent dans des domaines très variés (culture, sport, social, environnement, éducation…) et s'imposent parfois là où les institutions ne peuvent pas être structurellement présentes. Elles remplissent de véritables missions de service public et sont donc des partenaires essentiels du conseil général.

Malgré un contexte budgétaire difficile, le conseil général maintient ses subventions aux associations ?
Le contexte particulièrement difficile du budget 2010 aurait pu nous conduire à ce qu'ont fait de nombreux départements, à savoir se recentrer sur leurs missions obligatoires. Mais nous avons décidé de maintenir les subventions aux associations pour les raisons évoquées précédemment. Les difficultés budgétaires s'expliquent par la crise (chute brutale des droits de mutation perçus sur chaque transaction immobilière) et par l'augmentation des dépenses de solidarité liées à la crise économique et sociale, mais aussi par l'augmentation des charges transférées par l'État, non remboursées à leur vraie valeur (on estime à 34 millions d'euros le manque pour le département en 2010 et à 120 millions d'euros la perte cumulée). L'État tente d'étouffer un département qui était déjà le moins riche de la région Ile-de-France.

La réforme des collectivités territoriales risque-t-elle de supprimer une partie de ces subventions ?
Cette réforme telle qu'elle est proposée par le gouvernement pourrait signer la fin brutale des politiques « optionnelles et volontaristes » des conseils généraux. Les associations sportives et culturelles ne pourraient plus être financées par le département. Cela conduirait à un recours massif à l'emprunt ou à la suppression des aides aux associations. Le gouvernement aura ainsi réussi à « couper la tête » du département et de ses cantons en leur refusant les moyens d'exister.

INFOS

Fiches pratiques pour les associations
Le conseil général met à votre disposition, sur son site www.valdoise.fr, plusieurs fiches pratiques afin de vous aider dans la gestion administrative et financière de votre association. La gouvernance d'une structure associative impose tout de même le respect de quelques règles juridiques, sociales et comptables. À cet effet, les fichiers téléchargeables ont pour objet de vous prémunir contre les principaux risques inhérents à la vie associative.

Annuaire des associations en ligne
Si vous cherchez les coordonnées d'une association dans le département, le site www.valdoise.fr met en ligne un moteur de recherche très efficace. La recherche s'effectue par secteur d'intervention ou par commune.

→ Infos sur: www.valdoise.fr Rubrique solidarité/ vie associative et citoyenne.

LUTTER CONTRE LE BRUIT

Faire du Val d'Oise un écodépartement constitue la ligne de conduite majeure du conseil général, dans toutes ses politiques. À ce titre, la lutte contre le bruit, particulièrement les nuisances sonores aériennes générées par la présence de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, occupe une place importante. Elle se traduit notamment par un soutien financier aux associations engagées dans cette lutte, dont 12 000 euros en 2010 à l'Association de défense contre les nuisances aériennes (ADVOCNAR), qui fédère une cinquantaine d'associations et plaide pour un développement durable de Roissy-Charles-de-Gaulle.

DETTE DE L'ÉTAT : LE VAL D'OISE S'INVITE À MATIGNON

Le président du conseil général a déposé à l'Hôtel Matignon, au Premier ministre, les 22 800 cartes de Valdoisiens réclamant à l'État le paiement de sa dette de 120 millions d'euros à l'égard du département. Le retour massif des cartes T témoigne de la préoccupation et de la mobilisation des Valdoisiens face au danger qui guette les services publics de proximité sous l'effet du désengagement de l'État. Ces 120 millions d'euros représentent ce que l'État doit au département : le financement, insuffisant par l'État des missions transférées, elles, au Val d'Oise : RMI/RSA, allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées (APA), agents des collèges, handicap… 120 millions d'euros, c'est l'équivalent de 12 collèges neufs, plus d'un an de RMI et RSA pour les bénéficiaires valdoisiens, plus de deux ans d'APA pour les Valdoisiens les plus âgés…

Didier Arnal était accompagné d'une délégation d'élus valdoisiens et parisiens (à sa gauche, Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris).

CONSEIL GÉNÉRAL
MODE D'EMPLOI

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

2 000 jeunes Valdoisiens l'ont déjà obtenue

Parmi les mesures phares mises en place par le conseil général en 2009, figurait l'aide au permis, un dispositif conçu pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle de tous les jeunes Valdoisiens. Dans le département le plus jeune de France, le conseil général doit préparer l'avenir avec des politiques dynamiques, notamment en direction de ceux qui construisent le Val d'Oise de demain. Le bilan d'un an de fonctionnement de l'aide au permis confirme la pertinence de cette initiative. Deux tiers des

ÉVOLUTION DES DOSSIERS D'AIDE AU PERMIS INSTRUITS

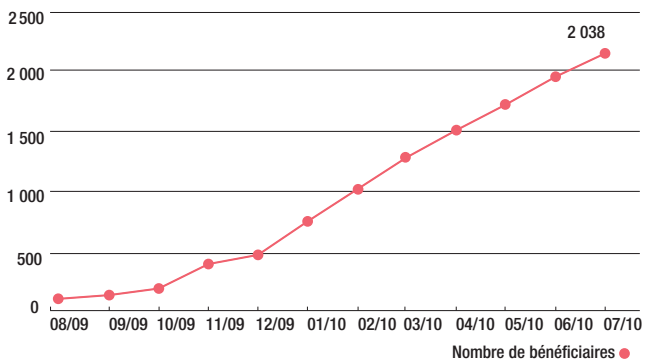

RÉPARTITION DES AIDES ATTRIBUÉES PAR TERRITOIRE

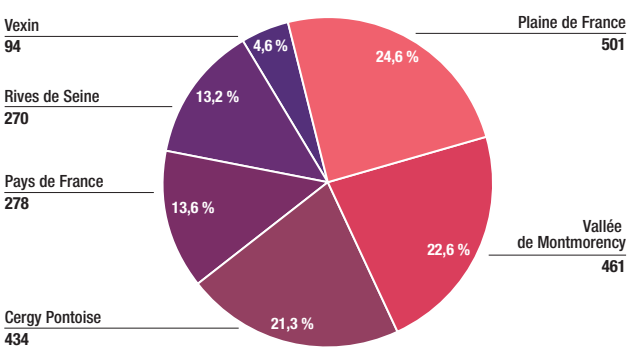

auto-écoles du département sont partenaires du dispositif, et même trois quarts dans le Pays de France et la Vallée de Montmorency. Plusieurs milliers d'appels ont été enregistrés par le conseil général et plus de 2 000 dossiers déjà acceptés. Les aides déjà accordées représentent un budget de 500 000 euros. Un quart des jeunes Valdoisiens concernés ont reçu le montant maximum fixé à 600 euros, un quart le montant intermédiaire de 300 euros et la moitié un montant de 100 euros.

POURQUOI?

Ce dispositif permet de renforcer l'autonomie des jeunes, de favoriser leur mobilité et de leur faciliter l'accès à l'emploi.

POUR QUI?

Les jeunes Valdoisiens de moins de 26 ans s'inscrivant en formation pour une première obtention du permis B à compter du 1er juillet 2009, ainsi que les jeunes en conduite accompagnée peuvent bénéficier de l'aide au permis.

DÉCOUVREZ LA VIDÉO SUR VALDOISE.FR

COMMENT ÇA MARCHE? /

1/ Inscription dans une auto-école et constitution du dossier de demande d'aide. Le dossier est disponible dans les auto-écoles partenaires, dans les Maisons du département et en téléchargement sur le site Internet du conseil général. Ce dossier est à envoyer à : Permis de conduire - conseil général du Val d'Oise - BP 80078 - 51203 Épernay Cedex.

2/ Examen du dossier

3/ Le conseil général adresse aux bénéficiaires un courrier accompagné de contremarques correspondant au montant de l'aide qui leur a été attribuée.

4/ Les contremarques, accompagnées de l'attestation de réussite au code ou au permis, sont ensuite à renvoyer au conseil général.

5/ L'aide est versée directement sur votre compte bancaire.

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE?

L'aide financière comprend trois montants : 600 €, 300 €, 100 € (selon les revenus du candidat ou ceux de sa famille).

Groupe 1 – Jeunes autonomes (déclarant seuls leurs revenus) avec des revenus mensuels inférieurs au SMIC. – Jeunes rattachés au foyer fiscal de leurs parents dont le quotient familial fiscal mensuel* est inférieur ou égal à 300 €.	600 €
Groupe 2 – Jeunes autonomes (déclarant seuls leurs revenus) avec des revenus mensuels entre 1 et 1,5 SMIC. – Jeunes rattachés au foyer fiscal de leurs parents dont le quotient familial fiscal mensuel* est situé entre 301 et 600 €.	300 €
Groupe 3 – Jeunes autonomes (déclarant seuls leurs revenus) avec des revenus mensuels supérieurs à 1,5 SMIC. – Jeunes rattachés au foyer fiscal de leurs parents dont le quotient familial fiscal mensuel* est supérieur à 600 €.	**Une aide plancher de** 100 €

** Le quotient familial fiscal mensuel s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence (disponible sur l'avis d'imposition) par le nombre de parts fiscales et par 12.*

CONTACT/

Conseil général
Direction de la jeunesse et de la prévention
0 800 88 10 14
(numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)
permisdeconduire@valdoise.fr
www.valdoise.fr

ÉTATS GÉNÉRAUX DES TRANSPORTS

Un an après, les premières avancées

Chantiers des tramways à Sarcelles et Bezons, renouvellement du matériel roulant sur les lignes du RER, information en temps réel au pôle gares d'Ermont-Eaubonne… le conseil général s'est mobilisé pour traduire dans les faits les besoins exprimés par les Valdoisiens lors des premiers états généraux des transports.

Les premiers états généraux des transports, organisés par le conseil général en septembre 2009, avaient mobilisé les Valdoisiens, qui avaient pu exprimer leurs attentes. Ils avaient conforté le conseil général dans son analyse des retards du Val d'Oise et la nécessité d'actions fortes. C'est pourquoi le Val d'Oise a contribué au plan de mobilisation des transports lancé par la région Ile-de-France. Une des premières conséquences en a été l'apparition de nouvelles rames en décembre sur la ligne Paris-Nord – Luzarches. Les autres branches de cette ligne, Paris – Persan-Beaumont et Paris – Pontoise, sont les prochaines concernées. Le renouvellement du matériel roulant du RER A est inscrit dans les actions urgentes pour lesquelles le conseil général apportera 20 millions d'euros.

Des investissements conséquents

Les tramways représentent, au sens propre comme au figuré, des chantiers importants. Et des investissements également conséquents : 13 millions d'euros pour le T2 qui reliera Bezons à la Défense, 16,3 millions pour le T5 entre Saint-Denis et Garges-Sarcelles.

L'amélioration de l'accessibilité des transports, comprise dans son sens le plus large, doit aussi profiter à tous. Le Val d'Oise rejoint en 2010 le dispositif PAM (Pour aider à la mobilité), transport spécialisé des personnes en situation de handicap, en ouvrant son bénéfice aux personnes âgées dépendantes. Le département y consacre 2,4 millions d'euros.

Le besoin d'une meilleure information des voyageurs avait été identifié comme une priorité majeure lors de la consultation sur les transports, en 2009. Au pôle gares d'Ermont-Eaubonne, le conseil général a apporté une amélioration significative avec l'installation depuis le printemps de panneaux d'information lumineux.

La mise en cohérence de tous ces chantiers, comme des multiples actions du conseil général dans ce domaine, se fera à travers un schéma départemental des transports, présenté avant la fin de l'année 2010.

POINTS DE VUE

Laurent Lacroix de Cityway est le concepteur de l'information en temps réel au pôle gares d'Ermont-Eaubonne.

En quoi consiste l'information en temps réel ?
L'information en temps réel consiste à obtenir en permanence auprès des exploitants des réseaux de transport (RATP, Veolia, SNCF) des informations sur les perturbations que connaissent les bus (principalement les retards) et à les répercuter en gare routière d'Ermont-Eaubonne afin de diffuser une information pertinente aux voyageurs sur différents médias de communication.

Ce système d'information fonctionne-t-il déjà ailleurs ?
Cityway a déjà équipé une douzaine de gares routières en France, notamment Nancy, La Défense et Grenoble. Nous sommes en train de déployer un système équivalent au Mans et dans l'Oise mais, cette fois-ci, à l'échelle du département.

Comment doit-il se mettre en place à Ermont ?
Actuellement, le système en place informe les voyageurs des prochains départs en se basant uniquement sur les horaires théoriques. À partir de l'automne, une phase de tests sera menée pour obtenir les informations en temps réel des exploitants, pour une mise en service d'ici à la fin de l'année.

Quels sont les aménagements déjà réalisés ?
Nous avons installé tous les équipements nécessaires à l'information des voyageurs : neuf panneaux indiquant les prochains départs de chaque quai, six panneaux d'information générale présentant les prochains départs en gare, un système d'annonces sonores par synthèse vocale diffusant l'information sur les haut-parleurs de la gare. En complément, nous avons mis en place des outils d'aide à l'exploitation du site : un système de vidéosurveillance, un contrôle d'accès des véhicules par barrière et un système de détection de présence des bus à quai.

Guillaume Poutoine, d'Eaubonne
« L'installation des panneaux lumineux à la gare d'Ermont-Eaubonne, c'est déjà une différence phénoménale. Comme il y en a un à l'intérieur, quand on arrive en train, on peut voir d'un coup d'œil l'horaire qui nous intéresse. C'est plus pratique et plus rapide. On sait directement où aller et le temps qu'on a pour ça. »

29,3 millions d'euros
d'investissement du conseil général pour les tramways à Sarcelles et Bezons.

AGENDA

APPEL À PROJETS SUR LA BIODIVERSITÉ

Le conseil général lance un appel à projets sur la connaissance et la préservation de la biodiversité en Val d'Oise.
Les associations qui ont des projets :
– d'études scientifiques sur la faune, la flore, les champignons ou les habitats du Val d'Oise ;
– de chantiers-nature pour restaurer des milieux naturels ;
– de création d'outils pédagogiques,
peuvent répondre à cette initiative du conseil général, dotée de 10 000 € de prix.
Les projets devront être réalisés dans l'année qui suit la remise des prix.
Ceux qui sont déjà mis en œuvre peuvent concourir si l'action a commencé après le 1er janvier 2010.
Les dossiers doivent être déposés avant le 30 septembre, 15 h.

→ Renseignements : conseil général, direction de l'environnement
01 34 25 38 12
01 34 25 38 41

ENTRE NOUS

Ardente passion

Jacques-Marie Bardintzeff, professeur à l'université de Cergy-Pontoise, parcourt le monde… dans le seul but de mieux connaître les volcans.

La menace d'éruption du volcan islandais Eyjafjöll a occupé le cœur de l'actualité au printemps dernier. Spécialiste des volcans actifs, Jacques-Marie Bardintzeff a été interviewé à plusieurs reprises par les médias. Si ce scientifique est autant sollicité, c'est qu'il concilie comme personne les compétences de l'expert – il n'y a qu'une vingtaine de chercheurs de ce niveau en France – et les vertus du pédagogue. « C'est une gageure, reconnaît-il, de traiter des causes et des effets d'une éruption en une minute à la radio, mais c'est aussi un exercice de style incomparable. » Malgré 350 publications et communications scientifiques destinées aux spécialistes, il reste étonnamment disponible pour des ouvrages ou des interventions vers le grand public. « La science manque de reconnaissance, note-t-il, et toutes les initiatives qui peuvent amener les jeunes vers ces filières sont à encourager. En racontant les volcans explosifs et ma carrière, consacrée à leurs études, j'espère y contribuer. »

INFOS PRATIQUES

Trois ouvrages récents de J.-M. Bardintzeff:
– *Volcans du monde, séismes et tsunamis,* 2010, éditions Orphie.
– *Les volcans et leurs éruptions,* collection les Mini-Pommes (pour les enfants), 2010, éditions Le Pommier.
– *Volcanologue, de la vocation à la passion,* 2009, éditions Vuibert.

Avec plus de 25 000 étudiants, Cergy-Pontoise est le second pôle d'enseignement supérieur en Ile-de-France.

140 000 €
C'est le financement par le conseil général de quatre appareils pour trois labos de pointe, dont celui de Géosciences, à l'université de Cergy-Pontoise.

→ Contact: www.lave-volcans.com/bardintzeff.html

UNE UNIVERSITÉ ACTIVE

Le conseil général soutient l'université de Cergy-Pontoise, notamment en favorisant les liaisons enseignement-entreprises. Il coordonne, par exemple, le projet MoDeLS de l'université concernant la création d'un cluster européen de diagnostic moléculaire.

INFOS PRATIQUES

7,8 M€
C'est le budget annuel consacré par le conseil général à la prévention.

28 villes
La prévention spécialisée est présente dans 28 villes totalisant 75% de la population du département.

11 associations
de prévention spécialisée et 5 services en gestion directe sont financés et pilotés par le conseil général. Le budget finance l'équivalent de 157 postes à plein temps.

La prévention mise sur le dialogue

Stéphanie Defaux est la responsable de la mission prévention du conseil général.

On ignore souvent que la prévention spécialisée est une compétence dévolue au conseil général. Même dans les villes qui gèrent directement un tel service, 80% des postes sont financés par le conseil général. « C'est une mission fondamentale, indique Stéphanie Defaux, car dans les quartiers, il y a de moins en moins d'adultes référents pour les jeunes. Les éducateurs sont quasiment les seuls à aller à leur contact. Ils s'adressent à un public de 11 à 25 ans, ce qui exige de leur part d'adapter leur discours et leurs propositions aux différentes tranches d'âge. » 4500 jeunes sont suivis individuellement. Éviter la marginalisation est la mission première des travailleurs sociaux. Pour ce faire, différents dispositifs sont mis en place par les associations de prévention spécialisée. « Les éducateurs ont le souci de développer l'insertion, de faciliter les parcours de vie. Les auto-écoles sociales ou les chantiers éducatifs sont des exemples d'actions de ce genre. En valorisant les capacités plutôt qu'en stigmatisant, on obtient des résultats. Et le témoignage des jeunes, qu'on vient de recueillir dans le cadre du bilan de l'actuelle contractualisation, le confirme. »

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

L'assemblée départementale examinera les nouvelles orientations de la prévention spécialisée pour la période 2011-2014 lors d'une séance prévue à l'automne.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le duo Silver Power

DOMONT FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE

Les plus grands numéros de cirque du monde en Val d'Oise

Les Valdoisiens ont la chance d'avoir, grâce à une équipe d'organisation passionnée, un Festival du cirque de niveau international dont la notoriété ne cesse de croître : une affluence qui dépasse maintenant les 10 000 spectateurs. L'édition 2010 du Festival international du cirque du Val d'Oise mélange à la perfection deux exigences des grands numéros : l'esthétique, nécessaire à toute discipline artistique, et la performance, digne de sportifs de haut niveau. C'est évidemment le cas du duo Maintenant, composé de Nicolas Besnard et de Ludivine Furnon, championne d'Europe de gymnastique avant de venir au cirque. Autre numéro d'exception, le main à main, avec le duo hongrois Silver Power. On n'en attend pas moins de la troupe Wuhan, des acrobates à la corde volante, ou des Tcherniewski, quinze sauteurs à bascule russes. Le clown Fraser Hooper vient de Nouvelle-Zélande. Pas de cirque à Domont sans animaux : quatre otaries extraordinaires et onze fauves italiens font partie de la délégation italienne, venue en nombre, invitée d'honneur cette année. Le Festival est présenté, à nouveau, par l'animatrice de télévision Nathalie Simon. Le conseil général qui soutient cette manifestation emblématique d'une culture exigeante et populaire permet aux collégiens valdoisiens de bénéficier d'une entrée gratuite, téléchargeable sur valdoise.fr. Séances : le 24 septembre à 14h et 20h30, le 25 septembre à 15h et 20h (soirée de gala) et le 26 septembre à 13h30 et 17h. Domont, www.cirqueduvaldoise.fr 01 39 91 58 02

EN BREF

ARGENTEUIL

Exposition

Sur la Seine, usages du fleuve à Argenteuil est le thème de l'exposition présentée par le musée d'Argenteuil avec le soutien du conseil général.

Du 18 septembre au 15 décembre, musée d'Argenteuil. 01 34 23 37 40

JOUY-LE-MOUTIER

Souriez

La compagnie Corpus en résidence au théâtre de Jouy-le Moutier présente son 1er épisode théâtral dans un spectacle intitulé « Smile », la résidence du sourire.

Le 25 septembre à 14h et le 26 septembre à 17h, quartier de la Côte des Carrières. 01 34 43 38 00

LE PLESSIS-BOUCHARD

Salon

Du vieux papier à la littérature japonaise manga, en passant par l'initiation à l'origami, le centre culturel propose un éventail d'activités pour cet après-midi d'automne.

Le 25 septembre de 14h à 18h, centre culturel Jacques Templier. 01 34 13 35 44

10 000
visiteurs environ se sont rendus, depuis le printemps, à la maison du docteur Gachet.

AUVERS EXPOSITION

Un couple d'artistes à la maison du docteur Gachet

Comme François Mauriac, prix Nobel de littérature, Robert Ferri a troqué l'inspiration de sa Gironde natale pour celle des terres valdoisiennes où il réside. Il expose à Auvers-sur-Oise des monotypes, une technique artistique qui correspond bien à sa sensibilité, traduite sur le support fragile du papier. Sa compagne, Dominique Biensan, préfère le modelage de la terre. Le jardin de la maison du docteur Gachet, propriété du conseil général, accueille tout naturellement ses sculptures, inspirées des végétaux qu'elle transforme en séries insolites.

Robert Ferri et Dominique Biensan: exposition jusqu'au 31 octobre, maison du docteur Gachet, Auvers-sur-Oise.

1,7 million d'euros
C'est le financement que le conseil général a accordé à la Fondation Royaumont pour 2010.

ASNIÈRES-SUR-OISE SAISON MUSICALE

Surprises à Royaumont

Chaque nouvelle saison de Royaumont est la promesse de découvertes, de rencontres et de partage. Dans celle de 2010, qui anime chaque week-end jusqu'au 10 octobre, on trouvera aussi bien les chants berbères de l'Atlas que la « Messe des Prolations », chef-d'œuvre médiéval flamand, une création chorégraphique mondiale de Myriam Gourfink ou Natalie Dessay dans une œuvre méconnue de Debussy.

Saison musicale de Royaumont: du 3 septembre au 10 octobre, abbaye de Royaumont.
01 34 68 05 50

À VOS AGENDAS

MONTMORENCY
Le temps des chefs-d'œuvre

L'exposition présente les divers lieux où aimait se rendre Jean-Jacques Rousseau ainsi que les éditions originales de ses œuvres écrites à Montmorency.
Jusqu'au 20 novembre, musée Jean-Jacques Rousseau.
01 39 64 80 13

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT
Salon

Pour la troisième année, le salon Art Pluriel accueillera une dizaine d'artistes valdoisiens qui exposeront leurs sculptures, peintures, dessins, photos.
Du 1er au 12 octobre, centre culturel et sportif Lionel Terray.
01 39 33 01 90

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE
Retour à l'école

Exposition des collections présentées depuis 30 ans au musée. Jusqu'en 2011, **musée de l'Éducation.**
01 34 64 08 74

VAL D'OISE
Recherche de témoins

L'association Paroles d'hommes et de femmes recherche des témoins aînés migrants, nés en dehors du territoire français et y ayant vécu leur adolescence, pour venir raconter leur parcours devant des collégiens du Val d'Oise.
06 32 53 16 06

VAURÉAL
Théâtre-Conte

Une journée d'échanges et de rencontres pour découvrir une douzaine de spectacles de troupes amateur lors de cette 17e édition.
Le 25 septembre à 14h15, cinéma l'Antarès. Entrée libre.
01 34 24 71 15

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

PONTOISE FESTIVAL BAROQUE

Entre Orient et Occident

La 25e édition du Festival baroque de Pontoise nous entraîne sur les routes d'un ailleurs d'autant plus désirable qu'il est fantasmatique. Danse, poésie, théâtre accompagnent la musique baroque portée cette année par des interprètes prestigieux comme Jordi Savall, Montserrat Figueras ou Gustav Leonhardt. Marin Marais côtoie Édouard Glissant et l'oud répond au théorbe. Avec ces rencontres insolites de sonorités et de sensibilités, le Festival baroque s'élargit aux dimensions du monde.

Du 17 septembre au 24 octobre.
01 34 35 18 71

VAL D'OISE BLUES

Blues en VO

Nico Backton, Nina Von Horn, Connie Lush, Christophe Marquilly, Maceo Parker sont quelques-uns des artistes programmés par le Festival Blues en VO. Du saxophoniste de soul jazz au guitariste de rock français, ils incarnent tous les styles que le blues (dé)coiffe. Depuis plusieurs années, le Festival s'accompagne de l'opération « Blues au collège » qui donne aux collégiens un contact direct avec cette musique.

Du 24 septembre au 10 octobre, dans une dizaine de villes du Val d'Oise.
09 77 84 11 72
www.bluesenvo.com

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE ART

Bouquet final du Grand Pari(s) de l'art contemporain

D'Argenteuil à La Roche-Guyon, et d'Auvers-sur-Oise à Écouen, depuis plusieurs mois, le Val d'Oise est le théâtre de multiples initiatives, expositions, performances… qui suscitent la curiosité et l'intérêt des Valdoisiens. Le Grand Pari(s) de l'art contemporain, en lien avec d'autres initiatives du conseil général, avait l'objectif de révéler et d'affirmer la vitalité des territoires valdoisiens alors que le projet de l'État pour le Grand Paris néglige ce département. Le Grand Pari(s) de l'art contemporain a aussi désacralisé l'accès à la culture en sortant des lieux officiels. Il a gagné les champs, comme la galère Pennarbed de Stéphane Pencréac'h, et les villes, comme les silhouettes de Gérard Fromanger à Argenteuil. Les jeunes Valdoisens ont pu composer un cadavre exquis avec Yann Queffélec, s'initier à la photographie avec Gilles Ouaki ou interroger Patrick Baudry sur l'expérience unique d'un voyage spatial. Les œuvres réalisées et la « trace en images des performances » sont réunies pour un mois à l'abbaye de Maubuisson, site d'art contemporain du conseil général. De nouvelles œuvres s'y ajouteront dont les « Fractal Flowers » de Miguel Chevalier, un des pionniers de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'art et le docteur François Courbe, artiologue.
Venez nombreux à l'inauguration le dimanche 12 septembre à 15 h.
Du 12 septembre au 10 octobre, à l'abbaye de Maubuisson, entrée libre.
01 34 64 36 10

DÉCOUVREZ LA VIDÉO SUR VALDOISE.FR

VAL D'OISE FESTIVAL

Jeunes virtuoses

Le 24 septembre, avec le concert à Margency, débute le Festival musical d'automne de jeunes interprètes (FMAJI) qui proposera neuf dates jusqu'à mi-décembre. On pourra y entendre les trois vainqueurs du Concours international désignés en début d'année dont la percussionniste bulgare Vassilena Sérafimova, premier grand prix et prix du conseil général. À l'occasion des vingt-cinq ans du Festival, les soixante musiciens de l'orchestre Les Siècles donneront un concert Berlioz.

Du 24 septembre au 17 décembre.
01 34 05 89 42, www.fmaji.com

VEXIN MUSIQUE

Festival du Vexin

La dernière partie du Festival du Vexin, qui reprend en septembre, se déroule entièrement en Val d'Oise. Elle fait la part belle au piano avec les récitals de Corrado Greco et de Hugues Leclère. Dimitris Saroglou, initiateur de la manifestation, sera lui-même au piano pour un concert d'extraits d'opéras de Mozart ou pour accompagner le violoniste Yossif Ivanov, avant de céder la place pour les derniers concerts au trio Dali et à Abdel Rahman el Bacha. Le Festival, soutenu par le conseil général, investit quelques-unes des plus belles églises du Vexin.

Du 25 septembre au 10 octobre.
Programme sur www.festivalduvexin.com
09 50 75 89 49

À VOS AGENDAS

BEAUMONT-SUR-OISE
Comédie musicale

La compagnie, Les Copains d'accord, revisite les plus grands standards des comédies musicales, de Hello Dolly à Starmania, de Roméo et Juliette au Roi Lion.
Le 16 octobre à 20h30, salle Léo Lagrange.
01 30 28 79 75

CERGY
Festival

Cergy Soit!, grand rendez-vous des arts de la rue et du cirque. Une quarantaine de compagnies, des spectacles (théâtre, cirque, danse, marionnettes, musique…), des rendez-vous nocturnes pour déambuler dans le parc de Cergy.
Du 10 au 12 septembre, parc de la Préfecture. Entrée libre.
01 34 33 43 05

ERMONT
Concert

L'atelier choral À Cœur Joie présente son répertoire de chants grégoriens et orthodoxes «Je parlerai à ton cœur».
Le 10 octobre à 17h, église Saint Flaive.
01 34 69 28 84

GARGES-LÈS-GONESSE
Jazz manouche

Samarabalouf Trio mélange les genres (tango, valse, boogie, rock, flamenco). Entre rêverie vagabonde et appel au voyage, une belle invitation aux plaisirs de la fête.
Le 25 septembre à 20h30, espace Lino Ventura. Entrée libre sur réservation.
01 34 53 31 00

HERBLAY
Jeune public

«Rose est une Rose est une Rose», conte dansé où se mêle musique et vidéo.
Le 6 octobre à 15h, Maison des jeunes et de la culture.
01 30 26 36 66

L'ISLE-ADAM
Conférences

Cycle de conférences sur les villes royales et leurs légendes.
Les 16, 23 et 30 septembre à 9h30, Maison de l'amitié.
06 84 47 69 64

ROISSY-EN-FRANCE
Hollywood Divas

La diva Julia Migenes revisite les classiques des musiques du cinéma américain.
Le 15 octobre à 20h45, centre culturel l'Orangerie.
01 34 29 43 38

SAINT-LEU-LA-FORÊT
Solidarité

Concert Fado, proposé par l'association Force du cœur, liberté de marcher, au profit d'enfants malades.
Le 3 octobre à 14h, salle de la Croix Blanche.
06 61 48 09 22

VAURÉAL
Concert

Ambiance Jamaïque avec les groupes The Congos et Ailleurs Reggae.
Le 5 octobre à 20h30, au forum.
01 34 24 71 71

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE ÉCONOMIE

Créateurs d'entreprises : une semaine pour passer à l'action

L'envie d'entreprendre est nécessaire au créateur d'entreprise, mais pas suffisante pour réussir. Beaucoup d'éléments très concrets sont à analyser, beaucoup de questions se posent : comment réaliser une étude de marché ? Existe-t-il des aides financières ou techniques pour mon projet ? Quel statut juridique est le plus intéressant ? Où trouver des locaux ? La manifestation organisée par le conseil général est l'occasion de trouver des réponses à ces questions en rencontrant les bons interlocuteurs. Plus de trente-cinq événements accessibles librement se tiendront dans vingt communes du Val d'Oise, avec, au programme : des visites de pépinières d'entreprises, des conférences, des ateliers, des réunions d'information… Le rendez-vous majeur de cette semaine est le Salon départemental de la création et de la reprise d'entreprises qui se tiendra le 7 octobre à Saint-Ouen-l'Aumône et réunira une trentaine d'exposants composant le réseau d'accueil et d'accompagnement aux porteurs de projets et entrepreneurs.
Il accueillera aussi une dizaine de conférences ainsi que la cérémonie de remise des prix du Concours de la Jeune entreprise du Val d'Oise.
Salon de la création et de la reprise d'entreprises : jeudi 7 octobre, de 10 à 18 h, à Saint-Ouen-l'Aumône, au COSEC Marcel Pagnol.
Programme complet sur www.valdoise.fr ou au 01 34 25 31 97 ▬

EN BREF

ARGENTEUIL

Cinéma

Les cinglés sont de retour en automne. Toujours au programme de la foire : une bourse d'échanges, des projections…
Du 24 au 26 septembre, salle Jean Vilar.
01 34 23 44 70

ENGHIEN-LES-BAINS

Nautisme

Festival des bateaux à vapeur et des vieux gréements.
Les 25 et 26 septembre, à la jetée du lac.
01 34 12 41 15

ÉRAGNY-SUR-OISE

Théâtre

Trois tableaux extraits de « Grand'peur et misère du troisième Reich » de Bertolt Brecht sont présentés par le groupe de recherche dirigé par Hubert Jappelle.
Les 25 et 26 septembre, à 16 h et 21 h, théâtre de l'Usine.
01 30 37 84 57

VAL D'OISE RANDONNÉE

Le Val d'Oise par les chemins

La Transdépartementale 2010 du Coderando se poursuit. Une étape est proposée à partir de la gare de Fosses, le 26 septembre, et la finale le 17 octobre à Auvers-sur-Oise. À chaque fois, les randonneurs ont le choix entre trois types de circuits : un circuit de 8 km guidé, un de 12 km guidé et un de 12 km libre, pour randonneurs aguerris. La dernière journée s'accompagnera de la présentation du tout nouveau topoguide du Val d'Oise.

Renseignements : 01 30 35 81 82, coderando95.org

THÉMÉRICOURT FÊTE DU SPORT

Sports et nature en famille

Associations et comités sportifs réunissent leurs talents pour proposer aux Valdoisiens une fête du sport nature, à Théméricourt. La matinée est consacré à des randonnées pédestres, VTT ou de cyclotourisme ; l'après-midi à la pratique de multiples activités : poneys, échasses, modélisme, escalade, ateliers sensitifs… Animations gratuites.

Le 3 octobre, dès 9h30,
Maison du parc naturel régional du Vexin français.
Renseignements : 0 810 16 40 45

À VOS AGENDAS

GRISY-LES-PLÂTRES

Fête des fleurs

Les asters sont les fleurs d'automne à la « Fête au jardin » de Nathalie Becq.

Du 18 septembre au 23 octobre, Jardin de campagne.
01 34 66 62 87

JOUY-LE-MOUTIER

Fête d'automne

Pour ses journées portes ouvertes, l'Association d'éducation à l'environnement propose de nombreuses activités : fabrication de pain, sculpture de légumes, promenade à poney, marché de produits du terroir…

Les 9 et 10 octobre, à 14h, à la ferme d'Écancourt.
01 34 21 17 91

MARINES

Salon

Premier salon des très petites entreprises du Vexin, de moins de dix salariés. Y seront présentées des activités artisanales, commerciales, artistiques et de services à la personne.

Les 11 et 12 septembre, de 10h à 17h, salle Georges Pompidou.
Entrée libre.
01 30 39 42 10

PERSAN

Aviation

À ces journées portes ouvertes, vous pourrez découvrir les métiers de l'aviation, les expositions d'avions, de voitures et de motos anciennes, effectuer des baptêmes de l'air en avion, ULM, hélicoptère, parachute.

Entrée libre.
Les 18 et 19 septembre, à l'aérodrome.
06 03 26 32 66

SAINT-GRATIEN

Arts de la rue

La grande déroute est un spectacle hilarant faisant référence aux road movies cinématographiques.

Entrée libre.
Le 2 octobre, à 16h, place François-Truffaut.
01 39 89 24 42

THÉMÉRICOURT

Plantes en fête

Deuxième marché aux plantes.

Le 10 octobre, de 10h à 19h, parc du château.
06 67 64 95 42

VAL D'OISE

Formations

Les instituts des métiers de l'artisanat ouvrent leurs portes aux jeunes qui n'ont pas encore trouvé de formation.

Le 18 septembre, de 9h à 17h.
Cergy : 01 34 35 80 00
Eaubonne : 01 34 27 44 80
Villiers-le-Bel : 01 34 29 46 70

VAL D'OISE

Festival d'Ile-de-France

Trois concerts entre délices culinaires et musique : « Romanée-Conti » 1935 au château de Vigny, le 12 septembre, à 11 h ; « Une gourmandise » à L'Isle-Adam, château de Stors, le 19 septembre à 11 h ; « Air on fire » à Sannois, Espace Michel Berger, le 25 septembre, à 20h45.

01 58 71 01 01

EXPRESSIONS

GROUPE DE LA GAUCHE DÉPARTEMENTALE

Tribune du groupe PS et apparentés
Le principe de réalité doit s'imposer à tous

« Alors que les ressources stagnent, les dépenses obligatoires ne cessent de croître », c'est le constat du sénateur divers droite Philippe Adnot, président du conseil général de l'Aube.
Alain Lambert, sénateur UMP et ancien ministre du Budget, qui préside le département de l'Orne, ne dit rien d'autre : « Dès lors que l'on prend en considération les transferts effectués, on constate un phénomène qui touche tout particulièrement les départements et qui n'est d'ailleurs pas lié aux grandes lois de décentralisation mais plutôt à des lois spécifiques : transfert du RMI, allocation personnalisée d'autonomie (APA), prestation de compensation du handicap (PCH). »
La droite valdoisienne refuse de reconnaître cette triste réalité.
Ce fut encore le cas lors de la présentation du compte administratif 2009 (bilan comptable du conseil général). Vous pouvez visionner nos débats sur http://www.valdoise.fr/7246-seance-du-25-juin-201.htm [2h06 - 3h41]

• **Nos recettes stagnent,** de 797 M€ en 2007 à 809 en 2009, et pâtissent de la chute brutale des DMTO (taxes sur les transactions immobilières) qui ont perdu 56 M€ en deux ans, en lien avec un marché par nature instable et qui servait hélas de « pansement budgétaire » avant 2008.

• **Nos dépenses de fonctionnement augmentent,** 697 M€ en 2007, 790 en 2009 en raison essentiellement de l'explosion des dépenses de solidarité (RSA, APA, ASE, PCH) qui passent de 368 M€ en 2007 à 419 M€ en 2009, + 51 M€. Il faut y ajouter le rattrapage indispensable en personnel dans certains services comme la MDPH, par exemple.

La droite n'a pas su épargner au temps des vaches grasses et conteste aujourd'hui le recours à l'emprunt qu'elle a très largement initié. Le laxisme et l'imprévoyance de l'UVO ont conduit à des dépenses d'investissement « sans limite » et non financées se traduisant aujourd'hui par autant de factures à payer ! Le double discours permanent qui consiste à réclamer toujours plus d'investissements tout en dénonçant le niveau d'endettement est parfaitement scandaleux.

En cette période de crise, nous recourons effectivement à l'emprunt afin de garantir un niveau d'investissement maîtrisé au bénéfice de l'économie départementale et sans augmenter les impôts des Valdoisiens. La signature de contrats départementaux avec les communes et l'inscription annuelle des crédits nécessaires au budget crédibilisent notre démarche.

Concernant l'explosion des dépenses de solidarité et leur compensation, Alain Lambert demande à l'État d'être « fair-play et sincère ». Nous en sommes d'accord et pour notre département, **le niveau du fair-play et de la sincérité de l'État avoisine les 120 M€!**
Pour nous joindre http://www.pscg95.over-blog.com

Élu communiste
La liberté d'association menacée

Le principe de la liberté d'association est inscrit dans la déclaration des Droits de l'homme et dans notre Constitution. Il reconnaît aux citoyens le droit de s'associer librement et de prendre des initiatives, dans un cadre non lucratif.

Pourtant, **de lourdes menaces pèsent aujourd'hui sur le secteur associatif : pour l'essentiel, ses activités subventionnées sont désormais soumises par le gouvernement à des règles prévues par l'Union européenne pour limiter les aides publiques.**

C'est ainsi qu'**une circulaire** ministérielle, publiée en janvier et encore très peu connue, **réduit à l'état d'entreprises l'ensemble des associations. Or, beaucoup n'en sont pas.** Elles réalisent des actions au service du bien commun dans des domaines très divers relevant de la solidarité, de l'action culturelle, du sport, de la citoyenneté, de l'éducation, du lien social, des loisirs, de la solidarité internationale, de la défense des droits et de la dignité humaine, etc.

L'engagement de millions de personnes à titre bénévole est nécessaire à la société, car sans elles, l'État, les collectivités, les entreprises ne pourraient répondre à des besoins essentiels. Ces actions nécessitent un appui des pouvoirs publics car elles sont d'intérêt général mais ne peuvent s'autofinancer.

Devant cette menace qui remet en cause les fondements du travail associatif, **des citoyens et des associations** qui entendent travailler au service du bien commun **se sont regroupés dans un collectif :**

http://www.associations-citoyennes.net/blog/
Dominique Lesparre, maire de Bezons, vice-président du conseil général du Val-d'Oise.

GROUPE UNION POUR LE VAL D'OISE

Promesses et réalité

La rentrée 2010 est indiscutablement à placer sous le signe du questionnement sur l'avenir : l'avenir du développement du Val d'Oise dans un contexte économique et social tendu, celui du département dans le Grand Paris mais aussi l'avenir des Valdoisiens tout court !

Il y a en effet de quoi s'inquiéter légitimement quand on regarde la façon dont l'actuelle « majorité » de gauche dirige le conseil général !

À la question simple : « qu'est-ce que le conseil général fait aujourd'hui pour les Valdoisiens ? », **on a du mal à trouver les réponses, tant cette collectivité s'éloigne de la réalité et donne le sentiment de ne plus être pilotée.**

Les missions du conseil général sont pourtant connues : les prestations sociales, les collèges, les routes, les transports sont parmi celles-ci. En théorie, c'est grâce à lui que les Valdoisiens les plus fragiles bénéficient d'aides, que les collégiens étudient dans de bonnes conditions, que nos routes sont bien entretenues, que nous pouvons nous déplacer grâce à des conditions de transport modernes, sûres et ponctuelles.

Pourtant, à regarder cette liste, il est permis de se demander ce que fait le conseil général sous l'impulsion de la « majorité » de gauche, élue en 2008. Il est aussi temps de se demander où sont passées les promesses électorales : Où est la politique d'éco-département ? Où sont les places en crèche supplémentaires ? Où sont les logements pour les jeunes ? Où sont les collèges numériques ?

En somme, où est passée la politique de solidarité et d'égalité des chances dans ce département ?
Parce que de la solidarité, aujourd'hui il ne reste que le mot ! Toutes les décisions de la « majorité » sont à l'inverse de cette notion, pourtant au cœur de l'action départementale.

En deux ans et demi, il n'y a pas eu un seul projet de collège, là où 11 collèges ont été construits ces 11 dernières années ! Pas un seul projet n'a été élaboré pour améliorer la situation des transports, alors que des centaines de milliers de Valdoisiens souffrent tous les jours de ce mal. Pas une mesure n'aura été prise pour amortir les effets, pourtant annoncés, de la crise économique que nous traversons.

Car, il y a un paradoxe dans la situation actuelle : jamais le Val d'Oise n'aura été aussi riche et jamais il n'aura fait aussi peu !

Ce constat, l'ensemble des Valdoisiens le fait avec nous : la situation du logement est toujours aussi tendue, il y a toujours autant de jeunes sans formation, la qualité des transports décline et que dire de la sécurité… et pourtant, partout s'affiche sur les murs, les abribus, dans les journaux que le conseil général n'a jamais autant fait pour les Valdoisiens.

Alors, faites le test autour de vous et demandez à vos proches s'ils ont bénéficié de l'aide au permis de conduire, par exemple. Vous serez surpris du résultat et cela n'a rien d'étonnant : sur les 10000 jeunes qui passent le permis chaque année, 121 ont bénéficié de la fameuse aide du conseil général. Une goutte d'eau dans un océan !

Mais là est la réalité de l'équipe qui dirige le conseil général : faire peu mais en parler beaucoup… en espérant qu'il en restera quelque chose le jour des élections ! Depuis deux ans et demi, la solidarité est en panne dans ce département. La politique de boucs émissaires, qui consiste à accuser tout le monde (l'ex-majorité, l'État…) de ses propres insuffisances, ne suffira pas à expliquer aux Valdoisiens pourquoi une collectivité dont le budget est de plus d'un milliard d'euros n'a plus de marges pour assurer aux Valdoisiens un avenir digne des ambitions qui devraient être portées pour eux et pour le département.

Depuis deux ans et demi, nous vivons dans un département en panne de projet commun et de perspectives !

CONTACTS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, AVENUE DU PARC, 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX. TÉL. : 01 34 25 30 30 / FAX : 01 34 25 33 00 / www.valdoise.fr / COURRIEL : communication@valdoise.fr

L'EXÉCUTIF

Président : Didier Arnal
president@valdoise.fr

Dominique Gillot :
1re vice-présidente chargée de la culture et de la commission permanente

Gérard Sébaoun :
2e vice-président chargé de l'éducation, la jeunesse et la prévention

Philippe Doucet :
3e vice-président chargé du logement

Dominique Lesparre :
4e vice-président chargé des transports publics à la mobilité et à l'accessibilité

Viviane Gris :
5e vice-présidente chargée des affaires sociales

Hussein Mokhtari :
6e vice-président chargé de la politique de la ville et de la contractualisation

Jean-Pierre Muller :
7e vice-président chargé du développement durable, aux infrastructures et à l'aménagement

Jackie Breton :
8e vice-président chargé de l'administration générale et questeur

Philippe Demaret :
9e vice-président chargé des sports

Alain Leikine :
10e vice-président chargé du développement économique

Christophe Dulouard :
11e vice-président, chargé des finances

LES DÉLÉGUÉS

Jean-Pierre Barentin :
délégué auprès du vice-président au développement durable, chargé de l'environnement

Anita Bernier :
déléguée auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Luc Broussy :
délégué auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Contactez les élus à l'adresse suivante : vice-president@valdoise.fr

LE MÉDIATEUR

Robert Daviot :
conseiller général du canton de Domont.

Il règle les litiges entre les Valdoisiens et les services du conseil général
0 800 307 510

LES SERVICES

Direction des personnes âgées
01 34 25 76 43
Plate-forme maltraitance personnes âgées : 39771

Direction des personnes handicapées
Maison départementale des personnes handicapées
n° Vert : 0 800 300 701

Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 39 27

Service accueil et modes de garde de la petite enfance : 01 34 25 37 91

VO bébé : 0 800 019 595

Dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal
0 800 332 357

Direction de l'enfance
01 34 25 36 05

Enfance en danger : 119

Direction de la vie sociale
01 34 25 34 05

RSA : 01 34 25 34 42

Direction générale adjointe chargée de l'aménagement du territoire
Cinq maisons du département près de chez vous vous accueillent et vous renseignent sur le conseil général et ses services

Maison du département du Vexin français
10-12 boulevard Gambetta
95640 Marines
01 30 39 61 80
Maison-vexinfrancais@valdoise.fr

Maison du département de la Vallée de Montmorency
2-6 avenue de Paris
95600 Eaubonne
01 34 16 55 50
Maison-valleedemontmorency@valdoise.fr

Maison du département de la Plaine de France
Espace Europe
36 avenue Joliot-Curie
95142 Garges-lès-Gonesse
01 34 53 58 40
Maison-plainedefrance@valdoise.fr

Maison du département Rives de Seine
10 rue Levêque
95815 Argenteuil Cedex
01 39 96 54 54
Maison-rivesdeseine@valdoise.fr

Maison du département Pays de France
5-7 rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 30 34 69 00
Maison-paysdefrance@valdoise.fr

Direction des archives départementales
01 34 25 36 75

Mission développement économique et de l'emploi
01 34 25 31 97

Direction de l'environnement
01 34 25 36 15

Mission pour la promotion du développement durable
01 34 25 76 23

Direction de l'action culturelle
01 34 25 76 21

Direction de l'éducation et du sport
01 34 25 33 77

Rest'O collège
08 10 30 05 10

Direction des ressources humaines
01 34 25 33 29

Direction de la communication
01 34 25 33 25

Direction de la jeunesse et de la prévention
01 34 25 33 67

Permis de conduire
0 800 88 10 14

OÙ TROUVER LE MAGAZINE ?

Distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département, le *Val d'Oise, c'est vous* est également disponible au conseil général, dans les maisons du département, mairies, centres culturels, offices de tourisme et syndicats d'initiative. Vous le trouverez aussi en version pdf sur valdoise.fr. Si vous connaissez des Valdoisiens qui n'ont pas reçu le mensuel ou si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, contactez la direction de la communication du conseil général du Val d'Oise par téléphone au 01 34 25 31 52 ou par courriel : levaldoise-cestvous@valdoise.fr. À destination des non- et malvoyants, *Le Val d'Oise, c'est vous* est disponible en braille, CD ou cassette, sur simple demande à la direction de la communication ou en version Mp3 téléchargeable sur valdoise.fr

LETTRE D'INFORMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL : ABONNEZ-VOUS SUR WWW.VALDOISE.FR

LE VAL D'OISE C'EST VOUS — **Directeur de la publication :** Didier Arnal, président du conseil général du Val d'Oise. **Rédacteur en chef :** Martine Simonet. **Secrétariat de la rédaction :** Christelle Boucneau. Tél. : 01 34 25 31 52 – Fax : 01 34 25 33 00. **Rédacteurs :** Guillaume Gesret, Joël Godard. **Conception-réalisation :** Lowe Stratéus 80, rue Taitbout/Square d'Orléans, 75439 Paris Cedex 09. Tél. : 01 40 41 56 63. **Photographes :** D. Blondin, R. Dautigny, A. Lebon. Conseil général du Val d'Oise, 2, avenue du Parc, 95302 Cergy-Pontoise Cedex. Imprimé en France. Tirage 478000 exemplaires. Distribution Adrexo. Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC; les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres vierges émanant de forêts gérées durablement.